



PERTURBATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône assure, à l'échelle des 70 000 habitants que compte le territoire, le service public de collecte des déchets ménagers. Celui-ci connaît depuis ces dernières semaines des perturbations, notamment des collectes non-réalisées le jour J, rattrapées quelques jours plus tard.

Ces perturbations sont liées au fonctionnement dégradé de l'entreprise qui réalise, dans le cadre d'un marché public, la prestation de collecte sur 34* des 37 communes du territoire. En effet, l'entreprise, placée en redressement judiciaire, rencontre des difficultés financières et opérationnelles.

La Communauté de communes a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service de collecte des déchets et limiter au maximum les dysfonctionnements.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée. L'information des reports de collecte est disponible en information flash sur notre site internet ou auprès du service environnement, joignable au 04 74 29 31 15.

* 3 communes sont collectées en régie par les services de la Communauté de communes : Clonas-sur-Varèze, Le Péage-de-Roussillon et Roussillon.